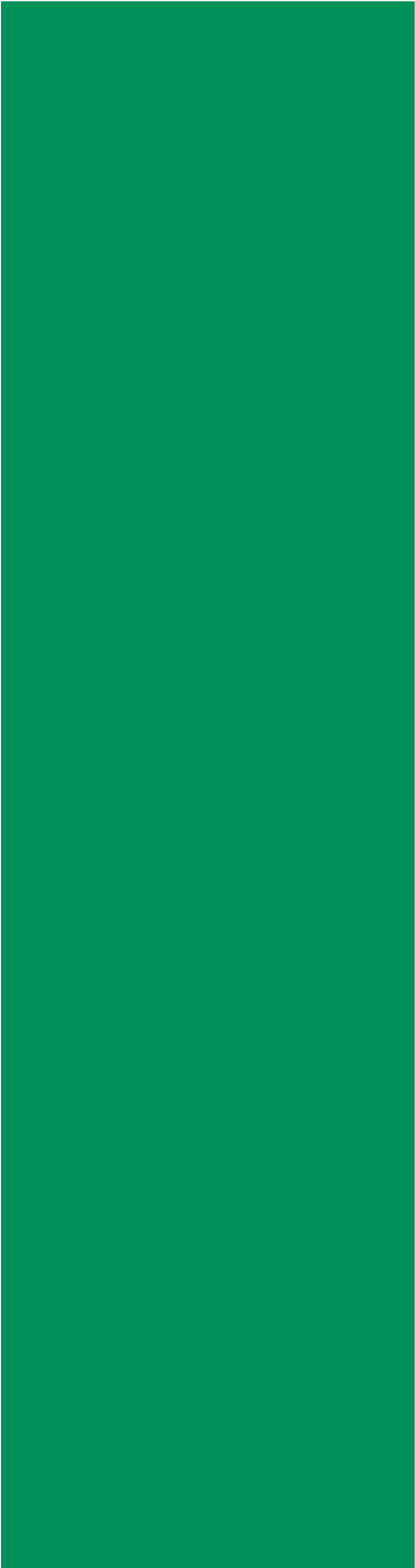




SYCOYIELD 2030

Rapport annuel au 31 Décembre 2024

Société de gestion : SYCOMORE ASSET MANAGEMENT SA

Siège social : 14, avenue Hoche 75008 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Sommaire

Rapport de gestion

Politique d'investissement	4
Certification	22

Comptes annuels

Bilan actif	72
Bilan passif	73
Compte de résultat	74

Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement	76
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices	77
Règles et méthodes comptables	80
Evolution des capitaux propres	85
Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice	86
Ventilation de l'actif net par nature de parts	87
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	88
Exposition sur le marché des obligations convertibles	89
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux	90
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle	91
Exposition directe sur le marché des devises	92
Exposition directe aux marchés de crédit	93
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	94
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	95
Créances et dettes : ventilation par nature	96
Frais de gestion, autres frais et charges	97
Engagements reçus et donnés	98
Autres informations	99
Détermination et ventilation des sommes distribuables	100
Inventaire	106
Inventaire des opérations à terme de devises	112

SYCOYIELD 2030

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	113
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	115
Synthèse de l'inventaire	116

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterHouseCoopers Audit

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le présent rapport de gestion concerne la période du 31 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

29/02/24

Les tensions sur les taux longs observées en janvier se sont poursuivies. L'OAT 5 ans voit son rendement augmenter de près de 40bp sur le mois. Le spread Italie-Allemagne s'est encore compressé en cours de mois : il est de 150bp à fin février, contre 175bp en début d'année. Des banquiers centraux européens ont distillé un discours ferme, tendant à repousser les attentes de marché en matière de baisse de taux. Les chiffres de croissance en Allemagne ont confirmé le ralentissement de l'économie pointé par les PMI. Malgré ces chiffres médiocres, les spreads de crédit se sont encore resserrés : l'Investment Grade se comprime de 10bp alors que le 'High Yield' se resserre de 40bp, induisant une nette surperformance vs les crédits les mieux notés. Les récentes émissions sont toujours bien absorbées par le marché.

31/03/24

Les données d'activité économique ont été résilientes au mois de mars tandis que les chiffres d'inflation aux Etats-Unis montraient une pause dans la décade. De son côté, la BCE revoyait à la baisse ses perspectives d'inflation pour la zone Euro en 2024. Dans ce contexte, les taux de la zone Euro ont enregistré une baisse de 15 à 20 bps pour les segments 5 et 10 ans de la courbe. Le mois de mars a également été marqué par une activité primaire soutenue, avec de nombreuses opportunités d'investissement. Nous avons ainsi participé aux émissions Forvia 2029 et 2031, Fnac 2029, Neopharmed 2029, Evoca 2030, et aux hybrides Orange et Arkema. Les conditions nous ont semblés attractives, offrant une prime de rémunération par rapport aux obligations existantes. Si certains émetteurs, sur lesquels nous ne sommes pas investis, comme Altice, Atos ou Grifols ont été sous pression ; le reste du marché a poursuivi dans une phase constructive avec une légère baisse des spreads de crédit.

30/04/24

Les spreads de crédit sont restés stables sur l'Investment Grade et se sont légèrement resserrés sur le 'High Yield'. La hausse des taux souverains a néanmoins orienté le crédit en territoire négatif. L'inflation en zone Euro poursuit sa décade. Les derniers chiffres allemands pointent une hausse des prix de 2,2%, niveau très proche de la cible de la BCE qui indique au marché une baisse des taux en juin. Le marché primaire s'est vivement animé sur le 'High Yield'. Nous sommes demeurés sélectifs : parmi les nombreuses émissions, nous avons souscrit à l'obligation 7 ans de Boels, le concurrent de Loxam noté BB-, dont nous apprécions le modèle économique. Le FRN émis par IMA, le fabricant italien de machines d'emballage, proposait une maturité de 7 ans et une notation 'B', assorties d'un coupon initial de 7.65%. Le fournisseur d'alarmes Verisure a émis une obligation d'échéance 2030, offrant un rendement de près de 6% pour une notation B+.

31/05/24

Les données économiques indiquent une croissance meilleure qu'attendue en Europe, tandis que les Etats-Unis restent dans une situation dynamique avec un quasi plein-emploi. Cela ne facilite pas la décade de l'inflation qui se fait attendre au cours des derniers mois et diffère les attentes de baisse de taux des banques centrales. Si la BCE devrait être la première à commencer ce cycle au mois de juin, les décisions de baisses suivantes risquent de s'étaler sur une période relativement longue. Les spreads de crédit ont poursuivi leur resserrement au cours du mois, tant en Investment grade qu'en High Yield. Mais le mois de mai a avant tout été marqué par une activité particulièrement élevée sur le marché primaire avec de nombreuses émissions d'obligations d'entreprises. Ainsi, nous avons investi dans des conditions attractives sur les nouvelles obligations des entreprises suivantes : Eramet, Sagax, Nexans, Motel One et Mobilux.

30/06/24

La BCE a initié son cycle de baisse des taux début juin, ramenant son taux de refinancement à 4.25%. La banque centrale reste toutefois en mode 'data dependence' : le retour de l'inflation au voisinage des 2% prendra du temps. L'inflation 'cœur' en zone Euro a réaccélééré en mai à 2.9% sur un an. Ce mois de juin est marqué par la dissolution surprise en France. Le spread OAT vs Bund passe de 50 à 80bp, entraînant le spread BTP vs Bund dans son sillage. Le rendement du 10 ans français est désormais au-dessus de son équivalent portugais. Malgré ce regain de volatilité, malgré également un écartement des spreads de 40bp sur le 'High Yield', le marché primaire 'corporate' est resté très dynamique, sur tout le spectre de notations, permettant à de nombreux noms français d'émettre dans de bonnes conditions. Tereos et Infopro Digital en High Yield par exemple. A la surprise générale, Picard a refinancé sa dette d'échéance 2026 avec une émission 2029, au prix d'un coupon majoré de 250bp. Picard est noté 'B'.

31/07/24

Le ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis confirme la perspective d'un assouplissement monétaire à venir, engendrant un mouvement de baisse de l'ensemble des courbes de taux : américaines comme européennes. Les spreads de crédit sont restés relativement stables sur la période tandis que le marché primaire restait particulièrement dynamique avec des opérations sur Vodafone Spain, Recordati ou Intermarché ; toujours avec des primes d'émissions attractives. Les titres à duration plus longue ont été les principaux contributeurs au cours du mois. Après une période de plusieurs mois très actifs, l'émission de nouvelles obligations devrait ralentir au cours des prochaines semaines. Parallèlement, la demande de la part des investisseurs reste soutenue, ce qui a permis une progression régulière.

31/08/24

La confirmation du ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis a permis au président de la Fed, lors son discours à Jackson Hole, de brosser les grandes lignes de la séquence de début de baisse des taux à venir. Après un épisode de forte volatilité en début de mois, cela a favorisé la remontée des marchés. Les spreads de crédit ont terminé le mois sur les niveaux les plus bas, après avoir connu un fort écartement durant les premiers jours, accentué par la faible liquidité du marché. Traditionnellement calme au mois d'août, l'activité primaire a redémarré en fin de mois avec plusieurs deals attractifs : Accor Hybride, CDP Reti et Mandatum. Nous continuons à investir à un rythme soutenu dans ces opérations dont les primes d'émissions sont significatives.

30/09/24

Septembre a été marqué par la baisse des taux monétaires de part et d'autre de l'Atlantique. Les investisseurs attendent encore, d'ici la fin de l'année, trois baisses de 25bp aux Etats-Unis et deux baisses en zone euro. Les taux longs se sont détendus, reflétant les signes répétés de ralentissement économique, mais la prime de risque française a augmenté : environ 80bp sur le 10 ans contre Bund. Le 5 ans espagnol est maintenant 5bp en dessous de l'OAT. Les spreads sur l'Investment Grade terminent le mois quasi-inchangés. Les spreads sur le High Yield également, avec une légère tension sur le 'BB' et une contraction de 10bp sur le 'B'. Le marché primaire s'est montré extrêmement dynamique. La foncière Carmila notée BBB a refinancé sa dette courte via une obligation 2032. Le distributeur de produits chimiques et alimentaires Azelis, noté BB+, a émis une souche 2029 assortie d'une prime très attrayante.

31/10/24

La perspective d'une élection américaine particulièrement serrée, avec une remontée au cours des dernières semaines de la probabilité d'une victoire de Donald Trump a eu un fort impact sur les taux américains. En effet, le programme politique du candidat républicain, avec la mise en place de taxes élevées à l'importation, fait peser un risque inflationniste supérieur. Les taux de la zone Euro, après avoir fortement reculé au cours des 4 derniers mois, ont marqué une pause. Si la BCE a confirmé avec une nouvelle baisse de taux sa volonté d'assouplissement, nous pensons que les anticipations de marché pour les baisses de taux à venir sont trop agressives. Le marché primaire est resté très dynamique, cependant nous avons fait preuve d'une grande sélectivité ne participant qu'aux émissions Iliad et Saur. Les primes d'émission demeurent globalement attractives.

SYCOYIELD 2030

30/11/24

L'élection de Trump a entraîné une poursuite de la baisse de l'Euro, exacerbée par des anticipations de baisse agressive par la BCE en 2025. Les taux longs US reviennent à leur niveau de fin octobre, et les taux souverains de la zone Euro refluent. La prime de risque française augmente toutefois, compte tenu des risques politiques croissants. Les spreads de crédit remontent légèrement sur le BBB mais baissent sur le HY. Le marché primaire est resté très dynamique : de nombreux émetteurs profitent de conditions attractives pour refinancer leur dette par anticipation. Le producteur français d'ingrédients d'origine végétale Roquette a procédé à une émission inaugurale associée au rachat de la branche pharmaceutique de son concurrent IFF. Nous avons souscrit à la tranche hybride offrant une belle prime d'émission, le coupon affichant 5.5% pour une notation BB+.

31/12/24

La Fed a baissé comme prévu ses taux d'un quart de point mais a adopté un discours beaucoup plus vague compte tenu des incertitudes entourant le programme de Trump : les anticipations de baisse de taux courts pour 2025 ont diminué et les taux longs américains ont connu à nouveau des tensions. En Europe, la BCE a également diminué ses taux, portant la baisse du taux de dépôt à 100bp depuis le début de ce cycle de desserrement monétaire et les investisseurs parient sur 4 à 5 baisses de taux en 2025. Cela n'a pas empêché les taux longs européens de suivre également un mouvement haussier, assorti d'une forte volatilité, malgré des anticipations d'inflation ancrées sous les 2%. La prime de risque française n'a pas beaucoup varié, malgré la censure du gouvernement Barnier. Les spreads de crédit baissent encore légèrement, notamment sur le HY, ce qui permet à celui-ci d'afficher une performance positive. Le marché primaire s'est progressivement tari au cours du mois, un phénomène courant en cette période de l'année.

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

Néant

Sur la période, le fonds enregistre les performances suivantes :

Part	Performance sur la période*
IC	7.13%
ID	7.14%
RC	6.62%

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/01/24			31/12/24		
	Valeur de la part	Nombre de parts	Actif net total	Valeur de la part	Nombre de parts	Actif net total
SYCOYIELD 2030 IC	100.00	81 300.00		107.13	313 472.98	
SYCOYIELD 2030 ID	100.00	50.00		107.14	1 037.67	
SYCOYIELD 2030 RC	100.00	50.00	8 140 000.00	106.62	1 776 999.93	223 161 760.76

INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Au 31 décembre 2024, le FCP ne détenait aucune part ou action d'OPCVM gérés par Sycomore Asset Management.

MOUVEMENTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

MOUVEMENTS	
Achat Actions	0
Vente Actions	0
Achat Future	0
Vente Future	0
Achat CFD	0
Vente CFD	0

MOUVEMENTS	
Achat OPC	0
Vente OPC	0
Achat Obligations	551
Vente Obligations	26
Achat ETF	0
Vente ETF	0

Eligibilité au PEA

Le FCP n'est pas éligible au PEA.

Instruments dérivés

Le FCP intervient sur l'ensemble des marchés réglementés ou organisés français et étrangers, ou dans le cadre d'opérations de gré à gré. Les instruments utilisés sont des futures et options sur taux d'intérêts et devises, ainsi que des contrats de change à terme. Ces instruments permettent d'exposer ou de couvrir le portefeuille vis-à-vis du risque de taux, du risque de crédit et du risque de change (celui-ci étant limité à 10% de l'actif net), sans possibilité de surexposition. Ces instruments ne peuvent représenter plus de 40% de l'actif net du FCP.

L'engagement du FCP sur les marchés à terme via des instruments dérivés est limité à une fois l'actif net, cet engagement étant apprécié par la méthode de l'engagement.

Titres intégrant des dérivés

Le FCP intervient sur des instruments financiers intégrant des dérivés avec des sous-jacents de nature action. Il s'agit de supports obligataires auxquels sont attachés un droit de conversion ou de souscription et plus particulièrement les obligations convertibles, les obligations convertibles échangeables en actions nouvelles ou existantes et les obligations avec bons de souscription d'actions remboursables. Ils peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP, l'exposition indirecte aux actions, calculée selon le delta de l'obligation convertible, étant quant à elle limitée à 10% de l'actif net du FCP.

Il n'est pas prévu de recourir à des contrats d'échange sur rendement global (« Total Return Swaps ») dans le cadre de la gestion du FCP.

MESURE DU RISQUE GLOBAL

Le risque global du FCP, servant à rendre compte du surcroît de risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés, est réalisé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Recours aux acquisitions et cessions temporaires de titres

Il n'est pas prévu de recourir aux acquisitions et cessions temporaires de titres dans le cadre de la gestion du FCP.

Sélection des intermédiaires

Sycomore Asset Management sélectionne et évalue les intermédiaires avec lesquels elle est en relation, pour ne retenir que ceux offrant la plus grande efficacité dans leur domaine d'intervention, de manière à servir au mieux l'intérêt des investisseurs. A cette fin, un Comité de sélection se réunit au moins une fois par an pour évaluer les performances des intermédiaires déjà sélectionnés et décide de la sélection de nouveaux intermédiaires. La sélection et l'évaluation des intermédiaires prend en compte, outre les commissions et frais liés à l'acquisition ou la vente de titres, d'autres facteurs tels que la capacité à trouver des blocs, à traiter des ordres sur des valeurs à faible liquidité, ou encore la bonne compréhension des instructions.

Sycomore Asset Management ne bénéficie d'aucune sorte de commission en nature (soft commissions).

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Sycomore Asset Management tient à la disposition des porteurs, sur son site internet (www.sycomore-am.com), un document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation », qui présente les conditions dans lesquelles il a été recouru, pour l'année précédente, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

INFORMATION SUR L'INTEGRATION DES CRITERES ESG DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

En réponse aux exigences de l'Art 173 – VI de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et conformément aux dispositions du décret n° 2012-132 du 30 janvier 2012 relatif à l'information par les sociétés de gestion de portefeuille des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance pris en compte dans leur politique d'investissement, Sycomore Asset Management tient à la disposition des porteurs, sur son site internet (www.sycomore-am.com), un document intitulé « Politique d'intégration ESG », qui présente les principes, les outils d'analyse, les ressources humaines dédiées à l'intégration ESG, ainsi que la politique de transparence, de vote et d'engagement de Sycomore AM.

REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION AU TITRE DE L'ANNEE 2024*

Extrait de la politique de rémunération de Sycomore AM mise à disposition sur le site internet de la société www.sycomore-am.com

Conformément à la réglementation issue des directives 2011/65/CE (dite « AIFM ») et 2014/91/CE (dite « UCIT V »), Sycomore AM (SAM) a établi une politique de rémunération. Elle a pour objectifs de promouvoir l'alignement des intérêts entre les investisseurs, la société de gestion et les membres de son personnel, ainsi qu'une gestion saine et efficace des risques des portefeuilles gérés et de la société de gestion, en tenant compte de la nature, la portée et la complexité des activités de SAM.

1. Principes relatifs à la détermination et au versement des rémunérations de l'ensemble du personnel

La rémunération du personnel de SAM se compose au minimum des éléments suivants :

- Une rémunération fixe ;
- Une rémunération variable, qui récompense la performance individuelle et collective des unités de travail ;
- Des dispositifs complémentaires faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire à l'échelle de la société de gestion, en vigueur ou à venir, tels que l'intéressement, la participation...

Le cas échéant, certains membres du personnel peuvent :

- Bénéficier directement ou indirectement d'une participation dans le capital de SAM ;
- Bénéficier de la mise à disposition ou de la prise en charge d'un logement.

Un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale des membres du personnel.

2. Gouvernance et contrôle des rémunérations

La Politique de rémunération est définie et adoptée par la direction générale de la société de gestion, après avis du Directeur des Ressources Humaines (DRH) et du Responsable Conformité et Contrôle Interne (RCCI).

Sa mise en œuvre fait l'objet, au moins une fois par an, d'une évaluation interne par le RCCI, qui vérifie que cette mise en œuvre est conforme à la politique et aux procédures de rémunération adoptées par la direction générale.

Un comité des rémunérations réunit une fois par an le Président Directeur Général de SAM et deux membres n'appartenant pas au personnel de SAM, l'un de ces derniers présidant le comité. Il a pour missions d'examiner annuellement la mise en œuvre de la Politique de rémunération et de fournir des avis à la direction générale relativement à la définition ou à la mise en œuvre de cette Politique.

3. Personnel Identifié

Certains membres du personnel sont identifiés dans la présente sous le vocable de « Personnel Identifié ». Conformément à la réglementation en vigueur, le Personnel Identifié comprend les collaborateurs dont l'activité professionnelle peut avoir une influence significative, de par leurs décisions, sur le profil de risque de la société et/ou des produits gérés.

Le périmètre du Personnel Identifié est déterminé par la Direction RH et validé par le RCCI. Il est ensuite approuvé par la direction générale.

4. Détermination des montants théoriques de rémunération variable

A l'issue de chaque exercice SAM détermine la valeur ajoutée créée par l'entreprise. Un pourcentage de cette valeur ajoutée constitue le budget global de rémunération (fixe et variable).

Une fois ce budget global de rémunération calculé, tous les membres du personnel font l'objet d'une évaluation annuelle à l'issue de laquelle un montant théorique de rémunération variable individuelle est déterminé, dans les limites du budget global de rémunération variable.

5. Modalités de versement de la rémunération variable

Pour les membres du personnel n'appartenant pas au Personnel Identifié et pour le Personnel Identifié dont la rémunération variable envisagée lors des entretiens d'évaluation demeure inférieure au seuil déterminé dans les conditions fixées à l'article 6 de la présente politique, ladite rémunération variable devient acquise.

Pour le Personnel Identifié, hors responsables des fonctions de contrôle, dont la rémunération variable déterminée lors des entretiens d'évaluation excède le seuil déterminé dans les conditions fixées à l'article 6 de la présente politique, le dispositif applicable à la rémunération variable est le suivant :

- 50% de la rémunération variable due devient acquise et payable en numéraire au jour du paiement des salaires du mois de janvier.
- 50% de la rémunération variable due sera versée progressivement sur les trois années civiles suivantes, au prorata, et prendra une forme numéraire indexée sur des indicateurs permettant de vérifier l'alignement des intérêts du Personnel Identifié et des investisseurs.

Pour le Personnel Identifié assumant la responsabilité des fonctions de contrôle, dont la rémunération variable excède le seuil déterminé dans les conditions fixées à l'article 6, le dispositif applicable à la rémunération variable est le suivant :

- 50% de la rémunération variable due au titre des entretiens d'évaluation devient acquise et payable en numéraire au jour du paiement des salaires du mois de janvier.
- 50% de la rémunération variable due sera versée progressivement sur les trois années civiles suivantes, au prorata, et prend une forme numéraire fixe.

Une mesure de simplification opérationnelle pourra mise en œuvre relativement à l'indexation des tranches de rémunération variable à percevoir, selon la situation de chaque membre du Personnel Identifié.

Dans tous les cas toute rémunération variable ne sera versée que si elle est compatible avec la situation financière de la société de gestion dans son ensemble et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles et du Personnel Identifié concerné.

Le Personnel Identifié est tenu de s'engager à ne pas utiliser de stratégies de couverture personnelle ou d'assurances liées à leur rémunération ou à leurs responsabilités pour contrecarrer l'incidence des dispositions précédentes. De même, la rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences de la réglementation et de la présente politique.

6. Principe de proportionnalité

Conformément à la réglementation en vigueur, il est précisé que le dispositif mentionné à l'article 5 trouve à s'appliquer uniquement aux membres du Personnel Identifié dont la rémunération variable excède un seuil fixé par la direction générale.

7. Rémunération variable garantie

La rémunération variable garantie est exceptionnelle, ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

Montant total des rémunérations fixes de l'ensemble du personnel de la société de gestion : 6 532 727 €

Montant total des rémunérations variables de l'ensemble du personnel de la société de gestion : 2 732 000 €

Nombre de bénéficiaires : 71, dont 34 de la catégorie Personnel Identifié

Montant total des rémunérations fixes et variables du Personnel Identifié : 6 713 060 €

Les montants indiqués couvrent l'ensemble des activités de la société de gestion pour l'année 2024.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : SYCOYIELD 2030
Identifiant d'entité juridique : 9695 00OJJ06VJFYEPF 46

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ Oui

☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 45% d'investissements durables

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Tel qu'indiqué dans le prospectus, le fonds Sycoyield 2030 a pour objectif d'obtenir à l'horizon 2030 - soit environ 7 ans au moment de son lancement - une performance nette de frais en ligne avec les marchés d'obligations émises principalement par des émetteurs privés de toute notation et dont la maturité moyenne se situe en 2030. Le fonds met en œuvre des filtres d'exclusion pour les principaux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) identifiés, selon le modèle exclusif SPICE de la politique d'exclusion du Gestionnaire financier et de l'analyse des controverses.

Aucun indice de référence n'a été défini pour permettre le respect des objectifs d'investissement durable du Fonds.

Pour les investissements dans des sociétés, le filtre d'exclusion suivant s'est appliqué: toute entreprise présentant des risques en matière de développement durable est exclue. Les risques identifiés regroupent les pratiques et performances extra-financières susceptibles de remettre en cause la compétitivité des entreprises. Une société est ainsi exclue si :

- Elle est impliquée dans des activités identifiées dans la politique d'exclusion de Sycomore AM pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés, qui comprend également des investissements visés par de graves controverses (niveau 3/3).
- Elle a obtenu une note SPICE strictement inférieure à 2/5.

Pour les obligations, autres titres de créance internationaux et titres négociables à court terme d'émetteurs publics : la sélection est a été réalisée par le biais d'une notation de l'État émetteur, réalisée en interne, strictement supérieure à 2,5 sur une échelle de 5 (5 étant la meilleure note), l'État étant alors considéré comme suffisamment favorable au développement durable et inclusif.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

- La NEC : A fin 2024, le fonds disposait d'une NEC moyenne pondérée de +5%

Ceci reflète les choix faits [de surpondérer certains secteurs contribuant fortement à la transition énergétique et écologique.

- La croissance des effectifs sur 3 ans, qui reflète la capacité d'une entreprise à générer de l'emploi : A fin 2024, la moyenne de la croissance des effectifs 3 ans était de +18%

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique sur le fonds.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables réalisés par le fonds ont contribué :

- A un objectif environnemental à travers une contribution environnementale nette (NEC) supérieure à 10%. 20% de l'actif net du fonds a été identifié comme contributif par ce moyen
- A un objectif social, 25% de l'actif net du fonds, parmi les entreprises qui n'ont pas contribué à un objectif environnemental, ayant été identifié comme contributif par ce moyen, à travers l'un des critères ci-dessous :

- Une Contribution sociétale des produits et services^[1] supérieure ou égale à +30%, contribuant ainsi positivement aux défis sociétaux identifiés par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.
- Au niveau des ressources humaines, deux indicateurs concernant l'ODD 8 «Promouvoir une croissance économique soutenue, globale et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous » ainsi que les ODD 3, 4, 5 et 10 pour le second :

- Investissements justifiant d'une notation « Good Jobs Rating » supérieure ou égale à 55/100. Cette métrique vise à évaluer sur une échelle de 0 à 100 la faculté d'une entreprise à créer des emplois pérennes et de qualité pour tous, et particulièrement dans des régions où des problématiques d'emplois sont présentes

- Investissements justifiant d'une notation « Happy@Work Environment » supérieure ou égale à 4,5/5.

^[1] La Contribution Sociétale des produits et services d'une entreprise est une métrique quantitative comprise entre -100% et +100%, agréant les contributions sociétales positives et négatives des différentes activités d'une entreprise.

La méthodologie s'appuie pour ce faire sur les aspects sociétaux des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies et les 169 sous-objectifs (ou cibles) qui les composent, feuille de route commune des acteurs publics comme privés à horizon 2030 pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Elle intègre également des données macroéconomiques et scientifiques provenant d'institutions publiques, ainsi que des sources indépendantes de référence comme l'Access to Medicine Foundation ou l'Access to Nutrition Initiative. Plus d'informations sur la métrique sur le site de Sycomore AM :

<https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=strategie>

^[2] SPICE est un acronyme pour Suppliers&Society, People, Investors, Clients and Environment. Cet outil évalue la performance des entreprises en matière de durabilité. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, environnementales, sociales, sociétales et de gouvernance dans les pratiques de l'entreprise et dans les produits et services qu'elle délivre. Le cadre d'analyse inclut 90 critères à partir desquels une note de 1 à 5 est attribuée à chaque lettre de SPICE. Ces cinq scores sont pondérés selon la matérialité des impacts de l'entreprise. Plus d'informations sur l'outil sur le site internet de Sycomore AM :

<https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Deux dispositifs sont appliqués à l'ensemble des investissements du fonds pour s'assurer que les investissements durables ne causent de préjudice important à aucun objectif environnemental ou social d'investissement durable :

La méthodologie SPICE requiert l'analyse de plus de 90 critères, structurés autour de cinq parties prenantes :

- Society & Suppliers : société civile et fournisseurs ;
- People : collaborateurs ;
- Investors : actionnaires ;
- Clients : clients ;
- The Environment : l'environnement

Les investissements qui causeraient un préjudice important à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont ciblés et exclus de l'univers éligibles pour les positions acheteuses via deux mécanismes :

- Un seuil minimum pour l'ensemble de la note SPICE, fixé à 3/5 pour chaque investissement du fonds.
- La prise en compte des controverses associées à l'émetteur, examinées quotidiennement grâce à différentes sources d'informations externes ainsi qu'une analyse des controverses effectuée par un prestataire externe. Chaque controverse affecte la notation SPICE de l'émetteur. Les controverses sévères peuvent mener à une exclusion de l'univers d'investissement du fonds.

Plus largement, la politique d'exclusion^[1] de Sycomore AM ajoute à cela des restrictions sur les activités jugées génératrices de préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

^[1] La politique d'exclusion est disponible sur le site internet de Sycomore AM : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La méthodologie SPICE couvre l'ensemble des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance ciblées par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité listés dans le règlement délégué 2022/1288, complétant le règlement SFDR par des normes techniques de réglementation^[1].

Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicable aux entreprises (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives listés dans la Table 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les Table 2 et Table 3 de la norme), 42 indicateurs font partie du champ d'analyse SPICE (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux), et 4 indicateurs sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux).

Plus précisément, le modèle d'analyse fondamentale SPICE est un modèle intégré, permettant d'établir une vue d'ensemble des entreprises de l'univers d'investissement. Ce cadre d'analyse a été défini en prenant en compte les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG pour refléter la façon dont les entreprises gèrent les incidences négatives ainsi que les principales opportunités durables.

Des exemples de rapprochement entre les indicateurs d'incidences négatives de la norme technique réglementaire et les points d'analyse SPICE incluent entre autres :

Society & Suppliers (S) : la note « S » reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de la société civile et de ses fournisseurs. L'analyse est fondée sur la contribution sociétale des produits et services, sur le comportement citoyen, et la chaîne de sous-traitance. Parmi les indicateurs d'incidences négatives, l'absence de code de conduite fournisseurs, le manque de protection des lanceurs d'alerte, l'absence de politique relative aux droits humains, une *due diligence* insuffisante, les risques de traite d'êtres humains, de travail des enfants ou de travail forcé, les atteintes sévères à des droits humains, et les risques liés aux politiques anti-corruption, font partie du champ d'analyse de cette section Society & Suppliers.

People (P) : la note « P » se focalise sur les collaborateurs de l'entreprise et sa gestion du capital humain. L'analyse de ce pilier couvre la qualité de l'intégration des problématiques liées aux employés, l'épanouissement des employés et la mesure de l'engagement des employés. Parmi les indicateurs d'incidences négatives, les écarts de rémunération homme-femme, le manque de parité au conseil d'administration/de surveillance, les indicateurs liés aux politiques de prévention des accidents sur le lieu de travail et plus largement à la santé-sécurité, le manque de mécanismes de réclamation, l'existence de discriminations, ou un écart excessif entre la rémunération du PDG et la rémunération médiane, font partie du périmètre de la section People.

Investors (I) : Le pilier « I » se concentre sur la relation entre l'entreprise et ses actionnaires et porteurs obligataires. La notation est issue d'une analyse approfondie de la structure juridique et actionnariale de l'entreprise, et des interactions et équilibres des pouvoirs entre différents groupes : dirigeants, actionnaires et leurs représentants, administrateurs. L'analyse cible également le modèle d'affaires et la gouvernance de l'entreprise. Parmi les indicateurs d'incidences négatives, le manque de parité au conseil d'administration/de surveillance ou un écart excessif entre la rémunération du PDG et la rémunération médiane, sont également examinés dans cette section.

Clients (C) : le pilier « C » identifie les clients comme une partie prenante de l'entreprise et porte sur la qualité de l'offre faite au client ainsi que la qualité de la relation client.

Environnement (E) : le pilier « E » évalue le rapport de l'entreprise au capital naturel, qui porte à la fois sur la gestion des problématiques environnementales, et sur les externalités, positives ou négatives, générées par le modèle d'affaires de l'entreprise. La section spécifiquement dédiée à l'empreinte environnementale des opérations tient compte d'indicateurs d'incidences négatives, parmi lesquels les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution de l'air, les indicateurs liés à la consommation et à la pollution de l'eau, les indicateurs de génération de déchets, ou d'atteinte à la biodiversité. La section dédiée au risque de transition, de son côté, tient compte parmi les indicateurs d'incidences négatives, du manque d'initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ou des activités dans les filières des énergies fossiles.

Politique d'exclusion : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM cible certains indicateurs d'incidences négatives supplémentaires, dont les armes controversées, l'exposition aux filières des énergies fossiles ou la production de produits chimiques (pesticides chimiques de synthèse). Plus largement, cette politique d'exclusion a été rédigée pour cibler les entreprises non-conformes au Pacte mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse – SPICE incluant l'examen des controverses et la revue de conformité vis-à-vis de la politique d'exclusion – effectuée, les décisions d'investissement sont affectées de la manière suivante :

- D'une part et en ligne avec la question précédente, l'analyse fournit une protection contre un éventuel préjudice important à l'encontre d'un objectif d'investissement durable, en excluant les entreprises ne donnant pas les garanties minimales ;
- Le dossier d'investissement est par ailleurs affecté par les résultats de l'analyse, à deux niveaux :

- Certaines hypothèses des projections financières de l'entreprise (croissance, rentabilité, passifs, acquisitions et cessions, etc.) peuvent découler de résultats d'analyse SPICE ;
- Certaines hypothèses du modèle de valorisation sont systématiquement connectées aux résultats de l'analyse SPICE.

[1] <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022R1288&from=EN>

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le développement du cadre d'analyse SPICE de Sycomore AM, ainsi que sa politique d'exclusion, s'est inspiré des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations Unies, des normes de l'Organisation Internationale du Travail et des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

L'analyse fondamentale d'une entreprise exige systématiquement d'examiner ses interactions avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale a été construite afin d'identifier les défis stratégiques, les modèles d'affaires, la qualité de la direction et son niveau d'engagement, et les risques et opportunités auxquels fait face l'entreprise. Sycomore AM a par ailleurs défini sa Politique Droits Humains^[1], conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Toutefois, les diligences réalisées afin de détecter d'éventuelles violations aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ne peuvent pas garantir leur absence avec certitude.

[1] La Politique Droits Humains de Sycomore AM est disponible ici : <https://fr.sycomore-am.com/telecharger/1087821149>

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tel que précisé dans la section précédente, les principales incidences négatives, au même titre que tous les autres indicateurs d'incidences négatives, sont pris en compte à travers l'analyse SPICE et ses résultats, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.



La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

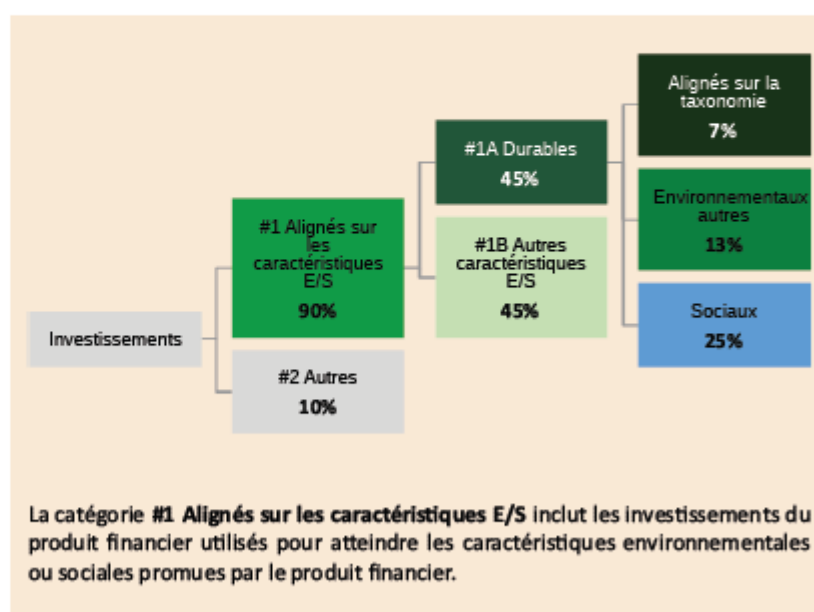
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GENERALI TRESORERIE ISR	Cash Fund	2.70	FRANCE
Tereos UCA	Consumer Staples	2.63	FRANCE
Renault SA	Consumer Discretionary	2.51	FRANCE
Altarea SCA	Real Estate	2.05	FRANCE
Eramet SA	Materials	1.90	FRANCE
Banjay Entertainment	Communication Services	1.79	FRANCE
Boels Topholding	Industrials	1.78	NETHERLANDS
Lion/Polaris Lux	Consumer Staples	1.67	FRANCE
MOBILUX FINANCE	Consumer Discretionary	1.65	FRANCE
TDC	Communication Services	1.61	DENMARK
ONE HOTEL GMBH	Consumer Discretionary	1.60	GERMANY
Plastic Omnium SE	Consumer Discretionary	1.60	FRANCE
IPD 3 BV	Communication Services	1.57	NETHERLANDS
CNP Assurances SA	Financials	1.56	FRANCE
Autostrade per l'Italia SpA	Industrials	1.54	ITALY



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Sector	%
Communication Services	16.05
Industrials	14.76
Consumer Discretionary	12.21
Financials	9.64
Utilities	6.92
Materials	5.50
Consumer Staples	5.01
Health Care	4.15
Real Estate	3.11
Information Technology	1.11

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

☐ Oui:

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

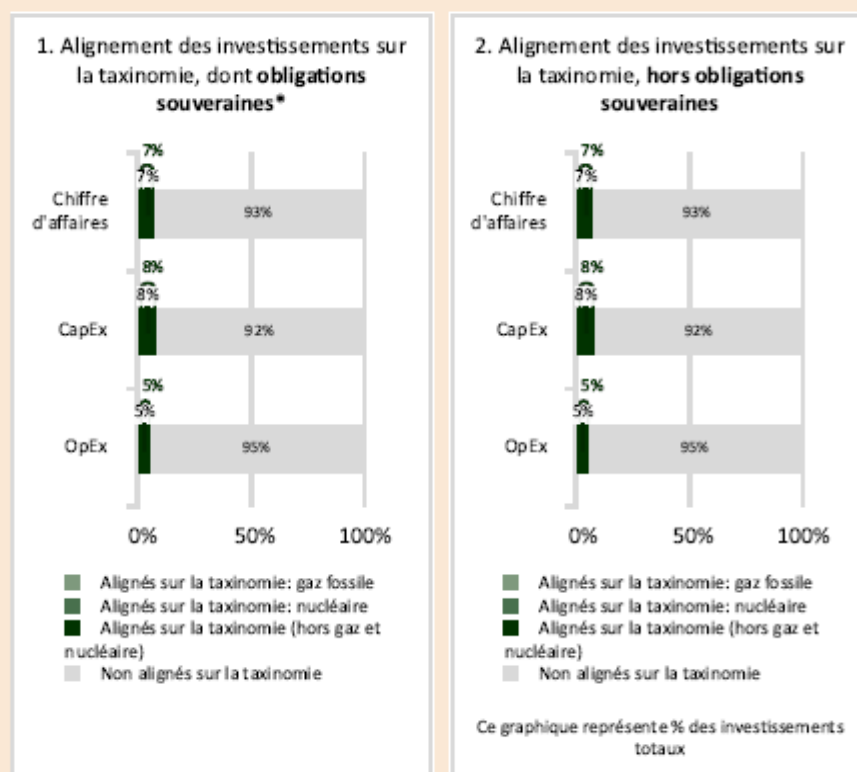
Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimés en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Source: MSCI données estimées

Taux de couverture:

Chiffres d'affaires: 55%

CapEx: 41%

OpEx: 35%

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Les informations disponibles à la date de ce rapport ne permettent pas d'afficher cette donnée.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique où le fonds reporte cette donnée.

vers une économie verte par exemple ;

- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représente 13%.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

25% des investissements du portefeuille étaient des investissements durables avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

10% des investissements étaient de la trésorerie ou équivalents de trésorerie.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la vie de n'importe quel investissement réalisé par le fonds :

- Sur une base *ex ante* (avant l'investissement dans une entreprise) : chaque investissement doit répondre aux critères fixés par le fonds.
- Sur une base continue pendant la période de détention et *ex post* (après désinvestissement) :
 - Les analyses sont mises à jour périodiquement au gré des événements liés à l'entreprise. Les controverses par exemple, sont examinées sur un pas de temps quotidien. N'importe quel événement remettant en cause l'éligibilité de l'entreprise aux critères d'investissement du fonds, ou qui entrerait dans le champ de la politique d'exclusion applicable au fonds, générerait des actes de gestion, pouvant aller jusqu'au désinvestissement complet, en conformité avec les procédures internes de Sycomore AM.
 - L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. L'engagement du fonds consiste à :
 - Dialoguer avec les entreprises en portefeuille pour bien comprendre leurs enjeux ESG ;
 - Encourager les sociétés à rendre publiques leurs stratégies, politiques et performances ESG ;

- Suite à une controverse, inciter la société à être transparente et prendre des mesures correctives ;
- Au cas par cas, participer à des initiatives d'engagement collaboratif ;
- A travers l'exercice de des droits de vote, poser des questions, refuser des résolutions ou soutenir des résolutions externes.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce fonds ne se compare pas à un indice.

● *En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?*

Ce fonds ne se compare pas à un indice.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Ce fonds ne se compare pas à un indice.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Ce fonds ne se compare pas à un indice.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Ce fonds ne se compare pas à un indice.



SYCOYIELD 2030

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

SYCOYIELD 2030
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT
14, avenue Hoche
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement SYCOYIELD 2030 relatifs à l'exercice de 11 mois clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/01/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



SYCOYIELD 2030

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	-
Actions et valeurs assimilées (A) ^(*)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B) ^(*)	158,326.41
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	158,326.41
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ^(*)	170,044,338.64
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	170,044,338.64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	31,844,414.53
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	31,844,414.53
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	7,120,801.00
OPCVM	7,120,801.00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Loans	-
Autres	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	209,167,880.58
Créances et comptes d'ajustement actifs	2,913,539.23
Comptes financiers	11,334,976.39
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II ^(*)	14,248,515.62
TOTAL ACTIF I+II	223,416,396.20

^(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres :	-
Capital	209,329,764.34
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	13,831,996.42
Capitaux propres I :	223,161,760.76
Passifs de financement II	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	223,161,760.76
Passifs éligibles :	-
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-
Autres passifs :	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	254,635.44
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	254,635.44
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	223,416,396.20

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
Revenus financiers nets	-
Produits sur opérations financières	-
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	2,684,417.77
Produits sur titres de créances	221,555.97
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	128,732.19
Sous-total Produits sur opérations financières	3,034,705.93
Charges sur opérations financières	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-
Sous-total charges sur opérations financières	-
Total Revenus financiers nets (A)	3,034,705.93
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres Charges :	-
Frais de gestion de la société de gestion	-737,322.02
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-737,322.02
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	2,297,383.91

SYCOYIELD 2030

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	3,962,897.88
Sous-total Revenus nets I = C + D	6,260,281.79
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-
Plus et moins-values réalisées	26,599.28
Frais de transactions externes et frais de cession	-32.29
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	26,566.99
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-457,163.20
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	-430,596.21
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	4,202,810.74
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	4,202,810.74
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	3,799,500.10
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	8,002,310.84
Acomptes :	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	13,831,996.42

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de générer à l'horizon 2030 - soit environ 7 ans au moment de son lancement - une performance nette de frais en ligne avec les marchés d'obligations émises principalement par des émetteurs privés de toute notation et dont la maturité moyenne se situe en 2030. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. Par ailleurs, cet objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du FCP et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe IC (Devise: EUR)

	31/12/2024
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	107.13
Actif net (en k EUR)	33,585.46
Nombre de titres	
Parts C	313,472.9841

Date de mise en paiement	31/12/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes Parts C	-0.20
Capitalisation unitaire sur revenus Parts C	3.40

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

SYCOYIELD 2030

Catégorie de classe RC (Devise: EUR)

	31/12/2024
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	106.62
Actif net (en k EUR)	189,465.12
Nombre de titres	
Parts C	1,776,999.9290

Date de mise en paiement	31/12/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes Parts C	-0.20
Capitalisation unitaire sur revenus Parts C	2.92

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

SYCOYIELD 2030

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

	31/12/2024
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts D	107.14
Actif net (en k EUR)	111.18
Nombre de titres	
Parts D	1,037.6669

Date de mise en paiement	31/12/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	3.39
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes Parts D	-0.20
Capitalisation unitaire sur revenus Parts D	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 11 mois.

Synthèse de l'offre de gestion

Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Valeur liquidative d'origine	Souscripteurs concernés	Commission de souscription	Frais de fonctionnement et de gestion
IC	FR001400MCP8	Capitalisation	EUR	100 €	Souscripteurs « contrepartie éligible » au sens de la Directive 2004/39/CE, souscripteurs « investisseur professionnel » au sens de l'article I de l'annexe II de la Directive 2014/65/CE, et tous souscripteurs dans le cadre de services de gestion sous mandat ou de conseil en investissement sur une base indépendante au sens de la Directive 2014/65/CE, pour lesquels les fournisseurs de ces services ne sont pas autorisés à accepter, en les conservant, des droits, commissions ou tout autre avantage pécuniaire ou non pécuniaire payé ou accordé par la société de gestion ou le commercialisateur du FCP (parts dites « <i>clean shares</i> »).	7% Taux maximum	0.50% TTC annuel maximum
RC	FR001400MCQ6	Capitalisation	EUR	100 €	Tous	3% Taux maximum	1.00% TTC annuel maximum

SYCOYIELD 2030

ID	FR001400MCR4	Distribution	EUR	100 €	Souscripteurs « contrepartie éligible » au sens de la Directive 2004/39/CE, souscripteurs « investisseur professionnel » au sens de l'article I de l'annexe II de la Directive 2014/65/CE, et tous souscripteurs dans le cadre de services de gestion sous mandat ou de conseil en investissement sur une base indépendante au sens de la Directive 2014/65/CE, pour lesquels les fournisseurs de ces services ne sont pas autorisés à accepter, en les conservant, des droits, commissions ou tout autre avantage pécuniaire ou non pécuniaire payé ou accordé par la société de gestion ou le commercialisateur du FCP (parts dites « clean shares »).	7% Taux maximum	0.50% TTC annuel maximum
Part			Minimum de souscription				
IC			NA				
RC			NA				
ID			NA				

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing

Sycomore Asset Management a décidé de mettre en place un mécanisme de swing pricing pour protéger le fonds et ses investisseurs de long terme des impacts de fortes entrées ou sorties de capitaux.

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts du fonds dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net du fonds, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes de parts du fonds. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, au moins chaque trimestre. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du fonds, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du fonds peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

L'effet ponctuel du swing pricing sur la valeur liquidative n'étant pas lié à la gestion, les frais de surperformance sont calculés avant l'application de cette méthode.

La politique de détermination des mécanismes du Swing Pricing est disponible sur notre site internet www.sycomore-am.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

L'application du swing est à la discrétion de la société de gestion conformément à la Politique de swing pricing de Sycomore Asset Management.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs.

Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

SYCOYIELD 2030

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème		
		Part IC	Part RC	Part ID
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux annuel TTC maximum		
		0.50%	1.00%	0.50%
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant		
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Forfait maximum de 50 euros TTC.		
Commission de surperformance	Actif net	NA		

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Part IC : Capitalisation

Part RC : Capitalisation

Part ID : Distribution

Affectation des plus-values nettes réalisées

Part IC : Capitalisation

Part RC : Capitalisation

Part ID : Distribution

Changements affectant le fonds

Néant

Exposition directe aux marchés de crédit

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la deuxième meilleure note Long Terme est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation (S&P, Moody's et Fitch)

S'il n'existe pas de note long terme, la deuxième meilleure note Court Terme est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. (S&P, Moody's et Fitch)

S'il n'existe qu'une seule notation, celle-ci sera retenue.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisée en fonction des standards de marchés définissant les notions «Investissement Grade» et «Non Investment Grade».

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	-
Flux de l'exercice :	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	227,913,607.34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-11,278,608.22
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2,297,383.91
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	26,566.99
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	4,202,810.74
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-
Autres éléments	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	223,161,760.76

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2024
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe IC (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	330,112.2121
Nombre de titres rachetés	16,639.2280
Catégorie de classe RC (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1,868,672.6801
Nombre de titres rachetés	91,672.7511
Catégorie de classe ID (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1,745.2808
Nombre de titres rachetés	707.6139
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	7,139.30
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR001400MCP8	IC	Capitalisation	EUR	33,585,459.07	313,472.9841	107.13
FR001400MCQ6	RC	Capitalisation	EUR	189,465,123.92	1,776,999.9290	106.62
FR001400MCR4	ID	Distribution	EUR	111,177.77	1,037.6669	107.14

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
Actif		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	-					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
Espagne	88.20	-	-	88.20	-	-
France	70.12	-	70.12	-	70.12	-
TOTAL	158.33	-	70.12	88.20	70.12	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	170,044.34	112,880.60	57,163.74	-	-
Titres de créances	31,844.41	20,496.86	11,347.56	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11,334.98	-	-	-	11,334.98
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		133,377.46	68,511.29	-	11,334.98

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	69,080.22	100,964.12
Titres de créances	-	-	-	6,674.20	25,170.21
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11,334.98	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	11,334.98	-	-	75,754.42	126,134.33

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
Hors-bilan	Néant
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
TOTAL	-

Au 31 décembre 2024, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	88.20	-	70.12
Obligations et valeurs assimilées	31,566.16	137,422.23	1,055.94
Titres de créances	19,780.48	11,001.20	1,062.73
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	51,434.85	148,423.43	2,188.80

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2024
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Autres débiteurs divers	2,838,464.64
Coupons à recevoir	75,074.59
TOTAL DES CREANCES	2,913,539.23
Ventilation par nature des dettes	
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	163,733.25
Autres créditeurs divers	90,902.19
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	254,635.44

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe IC (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	88,378.60	0.49
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe RC (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	648,451.25	1.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe ID (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	492.17	0.50
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/12/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 31/12/2024
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	7,120,801.00
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe IC (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	1,065,884.00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1,065,884.00
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	1,065,884.00
Total	1,065,884.00
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-64,542.53
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-64,542.53
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-64,542.53
Total	-64,542.53
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Catégorie de classe RC (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	5,190,872.01
Sommes distribuables au titre du revenu net	5,190,872.01
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	5,190,872.01
Total	5,190,872.01
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-365,839.90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-365,839.90
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-365,839.90
Total	-365,839.90
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

SYCOYIELD 2030

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	3,525.78
Sommes distribuables au titre du revenu net	3,525.78
Affectation	
Distribution	3,517.69
Report à nouveau du revenu de l'exercice	8.09
Capitalisation	-
Total	3,525.78
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	1,037.6669
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3.39
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-213.78
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-213.78
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-213.78
Total	-213.78
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations convertibles en actions				158,326.41	0.07
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				158,326.41	0.07
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV Construction et matériaux de construction	100,000.00	88.11	EUR	88,204.41	0.04
NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT Immobilier et logement	1,500.00	46.75	EUR	70,122.00	0.03
Obligations et valeurs assimilées				170,044,338.64	76.20
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				170,044,338.64	76.20
A2A SPA 24-11/09/2172 FRN Distribution Energie	2,417,000.00	103.41	EUR	2,537,116.29	1.14
ACCOR 23-11/04/2172 FRN Hôtellerie - Loisir	600,000.00	111.00	EUR	697,844.55	0.31
ACCOR 24-06/09/2173 FRN Hôtellerie - Loisir	3,000,000.00	101.64	EUR	3,096,911.51	1.39
AFFLELOU SAS 6% 24-25/07/2029 Distribution - Commerce	1,075,000.00	104.57	EUR	1,152,457.33	0.52
ALTAREA 1.75% 20-16/01/2030 Immobilier et logement	2,600,000.00	87.56	EUR	2,320,365.88	1.04
ALTAREA 5.5% 24-02/10/2031 Immobilier et logement	2,200,000.00	102.72	EUR	2,290,780.14	1.03
AMBER FINCO PLC 6.625% 24-15/07/2029 Services divers	1,750,000.00	106.00	EUR	1,908,817.12	0.86
ASMODEE GROUP AB 24-15/12/2029 FRN Ordinateurs logiciels	2,500,000.00	101.61	EUR	2,550,429.44	1.14
ASMODEE GROUP AB 5.75% 24-15/12/2029 Ordinateurs logiciels	1,500,000.00	103.52	EUR	1,557,850.00	0.70
ASSEMBLIN CAVERI 6.25% 24-01/07/2030 Construction et matériaux de construction	1,825,000.00	104.78	EUR	1,940,189.94	0.87
AZELIS FINAN 4.75% 24-25/09/2029 Distribution - Commerce	900,000.00	103.15	EUR	940,014.50	0.42
BACH BIDCO SPA 21-15/10/2028 FRN Bureau	1,500,000.00	100.65	EUR	1,534,498.33	0.69
BANIJAY ENTERTAI 7% 23-01/05/2029 Divertissement	3,950,000.00	105.67	EUR	4,221,465.94	1.89
BEL SA 4.375% 24-11/04/2029 Biens de consommation	1,000,000.00	102.39	EUR	1,055,943.42	0.47
BK LC FINCO 1 SARL 30/04/2029 Textiles et habillement	2,400,000.00	101.47	EUR	2,457,378.00	1.10
BOELS TOPHOLD 5.75% 24-15/05/2030 Services divers	3,200,000.00	104.34	EUR	3,363,285.33	1.51
BOELS TOPHOLD 6.25% 23-15/02/2029 Services divers	400,000.00	104.92	EUR	429,251.33	0.19

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CDP RETI SPA 3.875% 24-04/09/2031 Holdings et sociétés financières	2,407,000.00	101.58	EUR	2,476,046.94	1.11
CONSTELLIUM SE 3.125% 21-15/07/2029 Siderurgie Minerais et Métaux	900,000.00	95.17	EUR	869,691.00	0.39
CRDT AGR ASSR 1.5% 21-06/10/2031 Assurances	3,300,000.00	86.27	EUR	2,858,847.86	1.28
DRAX FINCO PLC 5.875% 24-15/04/2029 Distribution Energie	350,000.00	105.48	EUR	373,642.21	0.17
EDP SA 24-16/09/2054 FRN Distribution Energie	2,100,000.00	101.92	EUR	2,169,219.45	0.97
EIRCOM FINANCE 5.75% 24-15/12/2029 Télécommunication	2,533,000.00	104.92	EUR	2,664,804.66	1.19
EMERALD DEBT 6.375% 23-15/12/2030 Construction et matériaux de construction	1,600,000.00	105.71	EUR	1,696,428.00	0.76
ENEL SPA 24-27/05/2172 FRN Distribution Energie	2,300,000.00	102.50	EUR	2,423,648.63	1.09
EPHIOS SUBCO S 7.875% 23-31/01/2031 Produits pharmaceutiques	500,000.00	109.08	EUR	547,348.75	0.25
ERAMET 6.5% 24-30/11/2029 Siderurgie Minerais et Métaux	3,300,000.00	97.11	EUR	3,224,709.82	1.45
ERAMET 7% 23-22/05/2028 Siderurgie Minerais et Métaux	700,000.00	101.37	EUR	739,908.73	0.33
EVOCA SPA 24-09/04/2029 FRN Machines et Véhicules	2,500,000.00	100.57	EUR	2,564,374.52	1.15
FNAC DARTY SA 6% 24-01/04/2029 Distribution - Commerce	2,900,000.00	105.08	EUR	3,091,757.67	1.39
FORVIA SE 5.125% 24-15/06/2029 Machines et Véhicules	300,000.00	100.20	EUR	301,356.75	0.14
FORVIA SE 5.5% 24-15/06/2031 Machines et Véhicules	2,800,000.00	99.95	EUR	2,806,440.00	1.26
GRUENENTHAL GMBH 4.625% 24-15/11/2031 Produits pharmaceutiques	2,458,000.00	101.24	EUR	2,497,321.48	1.12
GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030 Produits pharmaceutiques	700,000.00	106.96	EUR	755,006.00	0.34
GUALA CLOSURES 23-29/06/2029 FRN Industrie d'emballage et papier	2,963,000.00	100.88	EUR	2,999,665.62	1.34
HOLDING DINFRAS 4.875% 24-24/10/2029 Distribution Energie	2,200,000.00	102.86	EUR	2,283,870.33	1.02
ILIAD 4.25% 24-15/12/2029 Internet	800,000.00	101.99	EUR	822,055.98	0.37
ILIAD 5.375% 23-15/02/2029 Internet	300,000.00	105.98	EUR	334,915.57	0.15

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ILIAD 5.625% 23-15/02/2030 Internet	1,300,000.00	107.92	EUR	1,467,467.81	0.66
IMA INDUSTRIA 24-15/04/2029 FRN Machines et Véhicules	1,100,000.00	100.69	EUR	1,124,483.56	0.50
IPD 3 BV 24-15/06/2031 FRN Ordinateurs logiciels	3,435,000.00	100.40	EUR	3,460,193.72	1.55
IRCA SPA 24-15/12/2029 FRN Biens de consommation	3,000,000.00	101.25	EUR	3,053,275.40	1.37
ITM ENTREPRISES 5.75% 24-22/07/2029 Biens de consommation	3,100,000.00	106.73	EUR	3,389,363.77	1.52
KAIXO BONDCO TEL 5.125% 21-30/09/2029 Télécommunication	2,800,000.00	102.03	EUR	2,899,750.00	1.30
KAPLA HOLDING SA 24-31/07/2030 FRN Services divers	1,600,000.00	100.52	EUR	1,613,492.80	0.72
KONINKLIJKE KPN 24-18/09/2172 FRN Télécommunication	1,000,000.00	103.92	EUR	1,053,521.10	0.47
LA MONDIALE 2.125% 20-23/06/2031 Assurances	3,400,000.00	91.05	EUR	3,134,067.37	1.40
LIONPOLARIS LX 4 24-01/07/2029 FRN Biens de consommation	2,350,000.00	100.61	EUR	2,364,699.45	1.06
LKQ DUTCH BOND 4.125% 24-13/03/2031 Distribution - Commerce	1,500,000.00	102.36	EUR	1,585,638.08	0.71
LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029 Services divers	2,000,000.00	105.50	EUR	2,116,475.00	0.95
MANDATUM LIFE 24-04/12/2039 FRN Assurances	2,913,000.00	101.67	EUR	2,972,421.21	1.33
MOBILUX FINANCE 7% 24-15/05/2030 Distribution - Commerce	3,500,000.00	104.33	EUR	3,684,111.67	1.65
NEOPHARMED GENTI 7.125% 24-08/04/2030 Produits pharmaceutiques	350,000.00	106.26	EUR	377,313.13	0.17
NIDDA HEALTHCARE 24-23/10/2030 FRN Produits pharmaceutiques	500,000.00	101.10	EUR	512,393.00	0.23
NIDDA HEALTHCARE 5.625% 24-21/02/2030 Produits pharmaceutiques	1,750,000.00	103.17	EUR	1,824,685.63	0.82
OI EUROPEAN GRP 5.25% 24-01/06/2029 Industrie d'emballage et papier	1,000,000.00	102.26	EUR	1,027,226.67	0.46
ONE HOTEL GMBH % 24-02/04/2031 Hôtellerie - Loisir	3,773,000.00	107.95	EUR	4,115,964.65	1.84
ORANGE 24-15/03/2173 FRN Télécommunication	1,000,000.00	102.65	EUR	1,059,531.10	0.47
PACHELBEL BIDCO 24-17/05/2031 FRN Services divers	667,000.00	101.18	EUR	683,677.78	0.31

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
PACHELBEL BIDCO 7.125% 24-17/05/2031 Services divers	733,000.00	107.28	EUR	819,185.53	0.37
PIAGGIO & C 6.5% 23-05/10/2030 Services divers	1,900,000.00	107.25	EUR	2,067,957.89	0.93
PICARD GROUPE 6.375% 24-01/07/2029 Biens de consommation	1,043,000.00	104.25	EUR	1,087,717.76	0.49
PLT VII FINANCE 24-15/06/2031 FRN Télécommunication	1,600,000.00	100.45	EUR	1,612,672.62	0.72
PLT VII FINANCE 6% 24-15/06/2031 Télécommunication	1,500,000.00	105.45	EUR	1,586,545.00	0.71
POSTE ITALIANE 21-31/12/2061 FRN Transports et matériel de transport	4,000,000.00	93.64	EUR	3,801,040.55	1.70
PROGROUP 5.125% 24-15/04/2029 Holdings et sociétés financières	1,075,000.00	98.47	EUR	1,070,500.23	0.48
Q-PARK HOLDING 5.125% 24-01/03/2029 Services divers	600,000.00	103.39	EUR	630,778.83	0.28
Q-PARK HOLDING 5.125% 24-15/02/2030 Services divers	1,618,000.00	103.04	EUR	1,695,353.43	0.76
RCI BANQUE 19-18/02/2030 FRN Machines et Véhicules	400,000.00	99.69	EUR	407,920.33	0.18
RCI BANQUE 4.125% 24-04/04/2031 Machines et Véhicules	800,000.00	101.48	EUR	836,636.60	0.37
ROQUETTE FRERE 24-25/02/2173 FRN Agriculture	3,800,000.00	102.06	EUR	3,900,701.15	1.75
ROSSINI SARL 6.75% 24-31/12/2029 Produits pharmaceutiques	2,400,000.00	106.02	EUR	2,545,830.00	1.14
SNAM 24-10/12/2172 FRN Distribution Energie	1,200,000.00	102.27	EUR	1,230,802.68	0.55
TDF INFRASTRUCTU 1.75% 21-01/12/2029 Audiovisuel	1,200,000.00	91.14	EUR	1,095,614.63	0.49
TDF INFRASTRUCTU 4.125% 24-23/10/2031 Audiovisuel	800,000.00	99.69	EUR	804,021.59	0.36
TEAMSYSTEM SPA 24-31/07/2031 FRN Ordinateurs logiciels	1,000,000.00	100.72	EUR	1,021,788.90	0.46
TELEFONICA EUROP 21-31/12/2061 FRN Télécommunication	2,000,000.00	93.22	EUR	1,864,400.00	0.84
TEREOS FIN GROUP 5.875% 24-30/04/2030 Agriculture	3,094,000.00	102.69	EUR	3,208,915.03	1.44
TEREOS FIN GROUP 7.25% 23-15/04/2028 Agriculture	2,000,000.00	104.55	EUR	2,116,455.00	0.95
TERNA RETE 24-11/04/2173 FRN Distribution Energie	1,300,000.00	103.36	EUR	1,388,902.55	0.62

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
TI AUTOMOTIVE 3.75% 21-15/04/2029 Machines et Véhicules	1,275,000.00	99.41	EUR	1,277,785.88	0.57
URW 23-03/10/2171 FRN Immobilier et logement	2,000,000.00	109.43	EUR	2,225,207.95	1.00
VEOLIA ENVRNMT 20-20/04/2169 FRN Distribution Energie	1,300,000.00	93.53	EUR	1,238,901.60	0.56
VERISURE HOLDING 5.5% 24-15/05/2030 Services divers	300,000.00	104.22	EUR	314,845.00	0.14
VERISURE MIDHOLD 5.25% 21-15/02/2029 Services divers	1,900,000.00	100.23	EUR	1,942,702.50	0.87
VMED O2 UK FIN 3.25% 20-31/01/2031 Télécommunication	2,500,000.00	93.93	EUR	2,386,241.67	1.07
WENDEL SE 4.5% 23-19/06/2030 Holdings et sociétés financières	800,000.00	105.45	EUR	863,168.77	0.39
WP/AP TELECOM 3.75% 21-15/01/2029 Télécommunication	1,300,000.00	99.25	EUR	1,312,948.00	0.59
ZEGONA FINANCE 6.75% 24-15/07/2029 Télécommunication	4,088,000.00	106.76	EUR	4,491,587.80	2.01
ZIGGO BV 2.875% 19-15/01/2030 Audiovisuel	3,300,000.00	93.98	EUR	3,121,797.25	1.40
Titres de créances				31,844,414.53	14.27
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				31,844,414.53	14.27
AEROPORTI ROMA 1.75% 21-30/07/2031 Construction et matériaux de construction	4,500,000.00	90.17	EUR	4,091,613.29	1.83
ARKEMA 24-25/03/2173 FRN Produits Chimique	1,400,000.00	103.22	EUR	1,497,437.12	0.67
AUTOSTRADA PER L 4.75% 23-24/01/2031 Services divers	2,700,000.00	105.86	EUR	2,978,976.39	1.33
CARMILA SA 5.5% 23-09/10/2028 Immobilier et logement	300,000.00	107.14	EUR	325,316.67	0.15
CIE PLASTIC 4.875% 24-13/03/2029 Machines et Véhicules	2,700,000.00	103.21	EUR	2,893,439.47	1.30
CNP ASSURANCES 20-30/06/2051 FRN Assurances	4,500,000.00	92.19	EUR	4,206,006.99	1.88
ENEL SPA 23-16/07/2171 FRN Distribution Energie	100,000.00	107.38	EUR	110,367.64	0.05
ERG SPA 4.125% 24-03/07/2030 Distribution Energie	1,000,000.00	103.06	EUR	1,051,394.52	0.47
IBERDROLA FIN SA 24-16/04/2172 FRN Distribution Energie	900,000.00	104.75	EUR	974,181.99	0.44
MUNDYS SPA 4.75% 24-24/01/2029 Services divers	300,000.00	104.83	EUR	327,913.38	0.15

SYCOYIELD 2030

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
NEOPHARMED GENTI 24-08/04/2030 FRN Produits pharmaceutiques	500,000.00	101.63	EUR	516,271.37	0.23
ORANGE 23-18/04/2172 FRN Télécommunication	100,000.00	106.51	EUR	110,334.77	0.05
RCI BANQUE 24-09/10/2034 FRN Machines et Véhicules	3,800,000.00	102.20	EUR	3,932,957.84	1.76
RCI BANQUE 4.875% 23-02/10/2029 Machines et Véhicules	200,000.00	105.40	EUR	213,282.25	0.10
SAGAX AB 4.375% 24-29/05/2030 Immobilier et logement	173,000.00	104.07	EUR	184,580.62	0.08
SCHAEFFLER 4.5% 24-28/03/2030 Machines et Véhicules	400,000.00	100.63	EUR	416,369.53	0.19
TDC NET AS 6.5% 23-01/06/2031 Télécommunication	3,500,000.00	111.50	EUR	4,036,990.14	1.81
UCB SA 4.25% 24-20/03/2030 Produits pharmaceutiques	1,000,000.00	102.91	EUR	1,062,730.68	0.48
VALEO SE 5.875% 23-12/04/2029 Machines et Véhicules	400,000.00	106.78	EUR	444,254.03	0.20
ZF EUROPE FIN BV 6.125% 23-13/03/2029 Machines et Véhicules	2,300,000.00	102.42	EUR	2,469,995.84	1.11
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				7,120,801.00	3.19
OPCVM				7,120,801.00	3.19
GENERALI TRESORERIE ISR	1,900	3,747.79	EUR	7,120,801.00	3.19
Créances				2,913,539.23	1.31
Dettes				-254,635.44	-0.11
Autres comptes financiers				11,334,976.39	5.08
TOTAL ACTIF NET			EUR	223,161,760.76	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	209,167,880.58
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	14,248,515.62
Autres passifs (-)	254,635.44
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	223,161,760.76

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	-
Actions et valeurs assimilées (A) ^(*)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B) ^(*)	158,326.41
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	158,326.41
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ^(*)	170,044,338.64
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	170,044,338.64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	31,844,414.53
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	31,844,414.53
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	7,120,801.00
OPCVM	7,120,801.00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Loans	-
Autres	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	209,167,880.58
Créances et comptes d'ajustement actifs	2,913,539.23
Comptes financiers	11,334,976.39
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II ^(*)	14,248,515.62
TOTAL ACTIF I+II	223,416,396.20

^(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres :	-
Capital	209,329,764.34
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	13,831,996.42
Capitaux propres I :	223,161,760.76
Passifs de financement II	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	223,161,760.76
Passifs éligibles :	-
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-
Autres passifs :	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	254,635.44
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	254,635.44
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	223,416,396.20

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
Revenus financiers nets	-
Produits sur opérations financières	-
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	2,684,417.77
Produits sur titres de créances	221,555.97
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	128,732.19
Sous-total Produits sur opérations financières	3,034,705.93
Charges sur opérations financières	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-
Sous-total charges sur opérations financières	-
Total Revenus financiers nets (A)	3,034,705.93
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres Charges :	-
Frais de gestion de la société de gestion	-737,322.02
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-737,322.02
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	2,297,383.91

SYCOYIELD 2030

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	3,962,897.88
Sous-total Revenus nets I = C + D	6,260,281.79
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-
Plus et moins-values réalisées	26,599.28
Frais de transactions externes et frais de cession	-32.29
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	26,566.99
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-457,163.20
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	-430,596.21
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	4,202,810.74
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	4,202,810.74
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	3,799,500.10
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	8,002,310.84
Acomptes :	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	13,831,996.42

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de générer à l'horizon 2030 - soit environ 7 ans au moment de son lancement - une performance nette de frais en ligne avec les marchés d'obligations émises principalement par des émetteurs privés de toute notation et dont la maturité moyenne se situe en 2030. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. Par ailleurs, cet objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du FCP et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe IC (Devise: EUR)

	31/12/2024
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	107.13
Actif net (en k EUR)	33,585.46
Nombre de titres	
Parts C	313,472.9841

Date de mise en paiement	31/12/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes Parts C	-0.20
Capitalisation unitaire sur revenus Parts C	3.40

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

SYCOYIELD 2030

Catégorie de classe RC (Devise: EUR)

	31/12/2024
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	106.62
Actif net (en k EUR)	189,465.12
Nombre de titres	
Parts C	1,776,999.9290

Date de mise en paiement	31/12/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes Parts C	-0.20
Capitalisation unitaire sur revenus Parts C	2.92

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

SYCOYIELD 2030

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

	31/12/2024
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts D	107.14
Actif net (en k EUR)	111.18
Nombre de titres	
Parts D	1,037.6669

Date de mise en paiement	31/12/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	3.39
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes Parts D	-0.20
Capitalisation unitaire sur revenus Parts D	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 11 mois.

Synthèse de l'offre de gestion

Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Valeur liquidative d'origine	Souscripteurs concernés	Commission de souscription	Frais de fonctionnement et de gestion
IC	FR001400MCP8	Capitalisation	EUR	100 €	Souscripteurs « contrepartie éligible » au sens de la Directive 2004/39/CE, souscripteurs « investisseur professionnel » au sens de l'article I de l'annexe II de la Directive 2014/65/CE, et tous souscripteurs dans le cadre de services de gestion sous mandat ou de conseil en investissement sur une base indépendante au sens de la Directive 2014/65/CE, pour lesquels les fournisseurs de ces services ne sont pas autorisés à accepter, en les conservant, des droits, commissions ou tout autre avantage pécuniaire ou non pécuniaire payé ou accordé par la société de gestion ou le commercialisateur du FCP (parts dites « <i>clean shares</i> »).	7% Taux maximum	0.50% TTC annuel maximum
RC	FR001400MCQ6	Capitalisation	EUR	100 €	Tous	3% Taux maximum	1.00% TTC annuel maximum

SYCOYIELD 2030

ID	FR001400MCR4	Distribution	EUR	100 €	Souscripteurs « contrepartie éligible » au sens de la Directive 2004/39/CE, souscripteurs « investisseur professionnel » au sens de l'article I de l'annexe II de la Directive 2014/65/CE, et tous souscripteurs dans le cadre de services de gestion sous mandat ou de conseil en investissement sur une base indépendante au sens de la Directive 2014/65/CE, pour lesquels les fournisseurs de ces services ne sont pas autorisés à accepter, en les conservant, des droits, commissions ou tout autre avantage pécuniaire ou non pécuniaire payé ou accordé par la société de gestion ou le commercialisateur du FCP (parts dites « clean shares »).	7% Taux maximum	0.50% TTC annuel maximum
Part			Minimum de souscription				
IC			NA				
RC			NA				
ID			NA				

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing

Sycomore Asset Management a décidé de mettre en place un mécanisme de swing pricing pour protéger le fonds et ses investisseurs de long terme des impacts de fortes entrées ou sorties de capitaux.

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts du fonds dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net du fonds, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes de parts du fonds. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, au moins chaque trimestre. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du fonds, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du fonds peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

L'effet ponctuel du swing pricing sur la valeur liquidative n'étant pas lié à la gestion, les frais de surperformance sont calculés avant l'application de cette méthode.

La politique de détermination des mécanismes du Swing Pricing est disponible sur notre site internet www.sycomore-am.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

L'application du swing est à la discrétion de la société de gestion conformément à la Politique de swing pricing de Sycomore Asset Management.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs.

Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

SYCOYIELD 2030

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème		
		Part IC	Part RC	Part ID
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux annuel TTC maximum		
		0.50%	1.00%	0.50%
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant		
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Forfait maximum de 50 euros TTC.		
Commission de surperformance	Actif net	NA		

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Part IC : Capitalisation

Part RC : Capitalisation

Part ID : Distribution

Affectation des plus-values nettes réalisées

Part IC : Capitalisation

Part RC : Capitalisation

Part ID : Distribution

Changements affectant le fonds

Néant

Exposition directe aux marchés de crédit

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la deuxième meilleure note Long Terme est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation (S&P, Moody's et Fitch)

S'il n'existe pas de note long terme, la deuxième meilleure note Court Terme est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. (S&P, Moody's et Fitch)

S'il n'existe qu'une seule notation, celle-ci sera retenue.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisée en fonction des standards de marchés définissant les notions «Investissement Grade» et «Non Investment Grade».

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	-
Flux de l'exercice :	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	227,913,607.34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-11,278,608.22
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2,297,383.91
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	26,566.99
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	4,202,810.74
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-
Autres éléments	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	223,161,760.76

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2024
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe IC (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	330,112.2121
Nombre de titres rachetés	16,639.2280
Catégorie de classe RC (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1,868,672.6801
Nombre de titres rachetés	91,672.7511
Catégorie de classe ID (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1,745.2808
Nombre de titres rachetés	707.6139
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	7,139.30
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR001400MCP8	IC	Capitalisation	EUR	33,585,459.07	313,472.9841	107.13
FR001400MCQ6	RC	Capitalisation	EUR	189,465,123.92	1,776,999.9290	106.62
FR001400MCR4	ID	Distribution	EUR	111,177.77	1,037.6669	107.14

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
Actif		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	-					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
Espagne	88.20	-	-	88.20	-	-
France	70.12	-	70.12	-	70.12	-
TOTAL	158.33	-	70.12	88.20	70.12	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	170,044.34	112,880.60	57,163.74	-	-
Titres de créances	31,844.41	20,496.86	11,347.56	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11,334.98	-	-	-	11,334.98
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		133,377.46	68,511.29	-	11,334.98

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	69,080.22	100,964.12
Titres de créances	-	-	-	6,674.20	25,170.21
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11,334.98	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	11,334.98	-	-	75,754.42	126,134.33

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
Hors-bilan	Néant
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
TOTAL	-

Au 31 décembre 2024, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	88.20	-	70.12
Obligations et valeurs assimilées	31,566.16	137,422.23	1,055.94
Titres de créances	19,780.48	11,001.20	1,062.73
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	51,434.85	148,423.43	2,188.80

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2024
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Autres débiteurs divers	2,838,464.64
Coupons à recevoir	75,074.59
TOTAL DES CREANCES	2,913,539.23
Ventilation par nature des dettes	
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	163,733.25
Autres créditeurs divers	90,902.19
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	254,635.44

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe IC (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	88,378.60	0.49
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe RC (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	648,451.25	1.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe ID (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	492.17	0.50
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/12/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 31/12/2024
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	7,120,801.00
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe IC (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	1,065,884.00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1,065,884.00
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	1,065,884.00
Total	1,065,884.00
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-64,542.53
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-64,542.53
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-64,542.53
Total	-64,542.53
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Catégorie de classe RC (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	5,190,872.01
Sommes distribuables au titre du revenu net	5,190,872.01
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	5,190,872.01
Total	5,190,872.01
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

SYCOYIELD 2030

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-365,839.90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-365,839.90
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-365,839.90
Total	-365,839.90
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

SYCOYIELD 2030

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	3,525.78
Sommes distribuables au titre du revenu net	3,525.78
Affectation	
Distribution	3,517.69
Report à nouveau du revenu de l'exercice	8.09
Capitalisation	-
Total	3,525.78
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	1,037.6669
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3.39
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-213.78
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-213.78
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-213.78
Total	-213.78
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations convertibles en actions				158,326.41	0.07
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				158,326.41	0.07
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV Construction et matériaux de construction	100,000.00	88.11	EUR	88,204.41	0.04
NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT Immobilier et logement	1,500.00	46.75	EUR	70,122.00	0.03
Obligations et valeurs assimilées				170,044,338.64	76.20
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				170,044,338.64	76.20
A2A SPA 24-11/09/2172 FRN Distribution Energie	2,417,000.00	103.41	EUR	2,537,116.29	1.14
ACCOR 23-11/04/2172 FRN Hôtellerie - Loisir	600,000.00	111.00	EUR	697,844.55	0.31
ACCOR 24-06/09/2173 FRN Hôtellerie - Loisir	3,000,000.00	101.64	EUR	3,096,911.51	1.39
AFFLELOU SAS 6% 24-25/07/2029 Distribution - Commerce	1,075,000.00	104.57	EUR	1,152,457.33	0.52
ALTAREA 1.75% 20-16/01/2030 Immobilier et logement	2,600,000.00	87.56	EUR	2,320,365.88	1.04
ALTAREA 5.5% 24-02/10/2031 Immobilier et logement	2,200,000.00	102.72	EUR	2,290,780.14	1.03
AMBER FINCO PLC 6.625% 24-15/07/2029 Services divers	1,750,000.00	106.00	EUR	1,908,817.12	0.86
ASMODEE GROUP AB 24-15/12/2029 FRN Ordinateurs logiciels	2,500,000.00	101.61	EUR	2,550,429.44	1.14
ASMODEE GROUP AB 5.75% 24-15/12/2029 Ordinateurs logiciels	1,500,000.00	103.52	EUR	1,557,850.00	0.70
ASSEMBLIN CAVERI 6.25% 24-01/07/2030 Construction et matériaux de construction	1,825,000.00	104.78	EUR	1,940,189.94	0.87
AZELIS FINAN 4.75% 24-25/09/2029 Distribution - Commerce	900,000.00	103.15	EUR	940,014.50	0.42
BACH BIDCO SPA 21-15/10/2028 FRN Bureau	1,500,000.00	100.65	EUR	1,534,498.33	0.69
BANIJAY ENTERTAI 7% 23-01/05/2029 Divertissement	3,950,000.00	105.67	EUR	4,221,465.94	1.89
BEL SA 4.375% 24-11/04/2029 Biens de consommation	1,000,000.00	102.39	EUR	1,055,943.42	0.47
BK LC FINCO 1 SARL 30/04/2029 Textiles et habillement	2,400,000.00	101.47	EUR	2,457,378.00	1.10
BOELS TOPHOLD 5.75% 24-15/05/2030 Services divers	3,200,000.00	104.34	EUR	3,363,285.33	1.51
BOELS TOPHOLD 6.25% 23-15/02/2029 Services divers	400,000.00	104.92	EUR	429,251.33	0.19

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CDP RETI SPA 3.875% 24-04/09/2031 Holdings et sociétés financières	2,407,000.00	101.58	EUR	2,476,046.94	1.11
CONSTELLIUM SE 3.125% 21-15/07/2029 Siderurgie Minerais et Métaux	900,000.00	95.17	EUR	869,691.00	0.39
CRDT AGR ASSR 1.5% 21-06/10/2031 Assurances	3,300,000.00	86.27	EUR	2,858,847.86	1.28
DRAX FINCO PLC 5.875% 24-15/04/2029 Distribution Energie	350,000.00	105.48	EUR	373,642.21	0.17
EDP SA 24-16/09/2054 FRN Distribution Energie	2,100,000.00	101.92	EUR	2,169,219.45	0.97
EIRCOM FINANCE 5.75% 24-15/12/2029 Télécommunication	2,533,000.00	104.92	EUR	2,664,804.66	1.19
EMERALD DEBT 6.375% 23-15/12/2030 Construction et matériaux de construction	1,600,000.00	105.71	EUR	1,696,428.00	0.76
ENEL SPA 24-27/05/2172 FRN Distribution Energie	2,300,000.00	102.50	EUR	2,423,648.63	1.09
EPHIOS SUBCO S 7.875% 23-31/01/2031 Produits pharmaceutiques	500,000.00	109.08	EUR	547,348.75	0.25
ERAMET 6.5% 24-30/11/2029 Siderurgie Minerais et Métaux	3,300,000.00	97.11	EUR	3,224,709.82	1.45
ERAMET 7% 23-22/05/2028 Siderurgie Minerais et Métaux	700,000.00	101.37	EUR	739,908.73	0.33
EVOCA SPA 24-09/04/2029 FRN Machines et Véhicules	2,500,000.00	100.57	EUR	2,564,374.52	1.15
FNAC DARTY SA 6% 24-01/04/2029 Distribution - Commerce	2,900,000.00	105.08	EUR	3,091,757.67	1.39
FORVIA SE 5.125% 24-15/06/2029 Machines et Véhicules	300,000.00	100.20	EUR	301,356.75	0.14
FORVIA SE 5.5% 24-15/06/2031 Machines et Véhicules	2,800,000.00	99.95	EUR	2,806,440.00	1.26
GRUENENTHAL GMBH 4.625% 24-15/11/2031 Produits pharmaceutiques	2,458,000.00	101.24	EUR	2,497,321.48	1.12
GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030 Produits pharmaceutiques	700,000.00	106.96	EUR	755,006.00	0.34
GUALA CLOSURES 23-29/06/2029 FRN Industrie d'emballage et papier	2,963,000.00	100.88	EUR	2,999,665.62	1.34
HOLDING DINFRAS 4.875% 24-24/10/2029 Distribution Energie	2,200,000.00	102.86	EUR	2,283,870.33	1.02
ILIAD 4.25% 24-15/12/2029 Internet	800,000.00	101.99	EUR	822,055.98	0.37
ILIAD 5.375% 23-15/02/2029 Internet	300,000.00	105.98	EUR	334,915.57	0.15

SYCOYIELD 2030

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ILIAD 5.625% 23-15/02/2030 Internet	1,300,000.00	107.92	EUR	1,467,467.81	0.66
IMA INDUSTRIA 24-15/04/2029 FRN Machines et Véhicules	1,100,000.00	100.69	EUR	1,124,483.56	0.50
IPD 3 BV 24-15/06/2031 FRN Ordinateurs logiciels	3,435,000.00	100.40	EUR	3,460,193.72	1.55
IRCA SPA 24-15/12/2029 FRN Biens de consommation	3,000,000.00	101.25	EUR	3,053,275.40	1.37
ITM ENTREPRISES 5.75% 24-22/07/2029 Biens de consommation	3,100,000.00	106.73	EUR	3,389,363.77	1.52
KAIXO BONDCO TEL 5.125% 21-30/09/2029 Télécommunication	2,800,000.00	102.03	EUR	2,899,750.00	1.30
KAPLA HOLDING SA 24-31/07/2030 FRN Services divers	1,600,000.00	100.52	EUR	1,613,492.80	0.72
KONINKLIJKE KPN 24-18/09/2172 FRN Télécommunication	1,000,000.00	103.92	EUR	1,053,521.10	0.47
LA MONDIALE 2.125% 20-23/06/2031 Assurances	3,400,000.00	91.05	EUR	3,134,067.37	1.40
LIONPOLARIS LX 4 24-01/07/2029 FRN Biens de consommation	2,350,000.00	100.61	EUR	2,364,699.45	1.06
LKQ DUTCH BOND 4.125% 24-13/03/2031 Distribution - Commerce	1,500,000.00	102.36	EUR	1,585,638.08	0.71
LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029 Services divers	2,000,000.00	105.50	EUR	2,116,475.00	0.95
MANDATUM LIFE 24-04/12/2039 FRN Assurances	2,913,000.00	101.67	EUR	2,972,421.21	1.33
MOBILUX FINANCE 7% 24-15/05/2030 Distribution - Commerce	3,500,000.00	104.33	EUR	3,684,111.67	1.65
NEOPHARMED GENTI 7.125% 24-08/04/2030 Produits pharmaceutiques	350,000.00	106.26	EUR	377,313.13	0.17
NIDDA HEALTHCARE 24-23/10/2030 FRN Produits pharmaceutiques	500,000.00	101.10	EUR	512,393.00	0.23
NIDDA HEALTHCARE 5.625% 24-21/02/2030 Produits pharmaceutiques	1,750,000.00	103.17	EUR	1,824,685.63	0.82
OI EUROPEAN GRP 5.25% 24-01/06/2029 Industrie d'emballage et papier	1,000,000.00	102.26	EUR	1,027,226.67	0.46
ONE HOTEL GMBH % 24-02/04/2031 Hôtellerie - Loisir	3,773,000.00	107.95	EUR	4,115,964.65	1.84
ORANGE 24-15/03/2173 FRN Télécommunication	1,000,000.00	102.65	EUR	1,059,531.10	0.47
PACHELBEL BIDCO 24-17/05/2031 FRN Services divers	667,000.00	101.18	EUR	683,677.78	0.31

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
PACHELBEL BIDCO 7.125% 24-17/05/2031 Services divers	733,000.00	107.28	EUR	819,185.53	0.37
PIAGGIO & C 6.5% 23-05/10/2030 Services divers	1,900,000.00	107.25	EUR	2,067,957.89	0.93
PICARD GROUPE 6.375% 24-01/07/2029 Biens de consommation	1,043,000.00	104.25	EUR	1,087,717.76	0.49
PLT VII FINANCE 24-15/06/2031 FRN Télécommunication	1,600,000.00	100.45	EUR	1,612,672.62	0.72
PLT VII FINANCE 6% 24-15/06/2031 Télécommunication	1,500,000.00	105.45	EUR	1,586,545.00	0.71
POSTE ITALIANE 21-31/12/2061 FRN Transports et matériel de transport	4,000,000.00	93.64	EUR	3,801,040.55	1.70
PROGROUP 5.125% 24-15/04/2029 Holdings et sociétés financières	1,075,000.00	98.47	EUR	1,070,500.23	0.48
Q-PARK HOLDING 5.125% 24-01/03/2029 Services divers	600,000.00	103.39	EUR	630,778.83	0.28
Q-PARK HOLDING 5.125% 24-15/02/2030 Services divers	1,618,000.00	103.04	EUR	1,695,353.43	0.76
RCI BANQUE 19-18/02/2030 FRN Machines et Véhicules	400,000.00	99.69	EUR	407,920.33	0.18
RCI BANQUE 4.125% 24-04/04/2031 Machines et Véhicules	800,000.00	101.48	EUR	836,636.60	0.37
ROQUETTE FRERE 24-25/02/2173 FRN Agriculture	3,800,000.00	102.06	EUR	3,900,701.15	1.75
ROSSINI SARL 6.75% 24-31/12/2029 Produits pharmaceutiques	2,400,000.00	106.02	EUR	2,545,830.00	1.14
SNAM 24-10/12/2172 FRN Distribution Energie	1,200,000.00	102.27	EUR	1,230,802.68	0.55
TDF INFRASTRUCTU 1.75% 21-01/12/2029 Audiovisuel	1,200,000.00	91.14	EUR	1,095,614.63	0.49
TDF INFRASTRUCTU 4.125% 24-23/10/2031 Audiovisuel	800,000.00	99.69	EUR	804,021.59	0.36
TEAMSYSTEM SPA 24-31/07/2031 FRN Ordinateurs logiciels	1,000,000.00	100.72	EUR	1,021,788.90	0.46
TELEFONICA EUROP 21-31/12/2061 FRN Télécommunication	2,000,000.00	93.22	EUR	1,864,400.00	0.84
TEREOS FIN GROUP 5.875% 24-30/04/2030 Agriculture	3,094,000.00	102.69	EUR	3,208,915.03	1.44
TEREOS FIN GROUP 7.25% 23-15/04/2028 Agriculture	2,000,000.00	104.55	EUR	2,116,455.00	0.95
TERNA RETE 24-11/04/2173 FRN Distribution Energie	1,300,000.00	103.36	EUR	1,388,902.55	0.62

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
TI AUTOMOTIVE 3.75% 21-15/04/2029 Machines et Véhicules	1,275,000.00	99.41	EUR	1,277,785.88	0.57
URW 23-03/10/2171 FRN Immobilier et logement	2,000,000.00	109.43	EUR	2,225,207.95	1.00
VEOLIA ENVRNMT 20-20/04/2169 FRN Distribution Energie	1,300,000.00	93.53	EUR	1,238,901.60	0.56
VERISURE HOLDING 5.5% 24-15/05/2030 Services divers	300,000.00	104.22	EUR	314,845.00	0.14
VERISURE MIDHOLD 5.25% 21-15/02/2029 Services divers	1,900,000.00	100.23	EUR	1,942,702.50	0.87
VMED O2 UK FIN 3.25% 20-31/01/2031 Télécommunication	2,500,000.00	93.93	EUR	2,386,241.67	1.07
WENDEL SE 4.5% 23-19/06/2030 Holdings et sociétés financières	800,000.00	105.45	EUR	863,168.77	0.39
WP/AP TELECOM 3.75% 21-15/01/2029 Télécommunication	1,300,000.00	99.25	EUR	1,312,948.00	0.59
ZEGONA FINANCE 6.75% 24-15/07/2029 Télécommunication	4,088,000.00	106.76	EUR	4,491,587.80	2.01
ZIGGO BV 2.875% 19-15/01/2030 Audiovisuel	3,300,000.00	93.98	EUR	3,121,797.25	1.40
Titres de créances				31,844,414.53	14.27
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				31,844,414.53	14.27
AEROPORTI ROMA 1.75% 21-30/07/2031 Construction et matériaux de construction	4,500,000.00	90.17	EUR	4,091,613.29	1.83
ARKEMA 24-25/03/2173 FRN Produits Chimique	1,400,000.00	103.22	EUR	1,497,437.12	0.67
AUTOSTRADA PER L 4.75% 23-24/01/2031 Services divers	2,700,000.00	105.86	EUR	2,978,976.39	1.33
CARMILA SA 5.5% 23-09/10/2028 Immobilier et logement	300,000.00	107.14	EUR	325,316.67	0.15
CIE PLASTIC 4.875% 24-13/03/2029 Machines et Véhicules	2,700,000.00	103.21	EUR	2,893,439.47	1.30
CNP ASSURANCES 20-30/06/2051 FRN Assurances	4,500,000.00	92.19	EUR	4,206,006.99	1.88
ENEL SPA 23-16/07/2171 FRN Distribution Energie	100,000.00	107.38	EUR	110,367.64	0.05
ERG SPA 4.125% 24-03/07/2030 Distribution Energie	1,000,000.00	103.06	EUR	1,051,394.52	0.47
IBERDROLA FIN SA 24-16/04/2172 FRN Distribution Energie	900,000.00	104.75	EUR	974,181.99	0.44
MUNDYS SPA 4.75% 24-24/01/2029 Services divers	300,000.00	104.83	EUR	327,913.38	0.15

SYCOYIELD 2030

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
NEOPHARMED GENTI 24-08/04/2030 FRN Produits pharmaceutiques	500,000.00	101.63	EUR	516,271.37	0.23
ORANGE 23-18/04/2172 FRN Télécommunication	100,000.00	106.51	EUR	110,334.77	0.05
RCI BANQUE 24-09/10/2034 FRN Machines et Véhicules	3,800,000.00	102.20	EUR	3,932,957.84	1.76
RCI BANQUE 4.875% 23-02/10/2029 Machines et Véhicules	200,000.00	105.40	EUR	213,282.25	0.10
SAGAX AB 4.375% 24-29/05/2030 Immobilier et logement	173,000.00	104.07	EUR	184,580.62	0.08
SCHAEFFLER 4.5% 24-28/03/2030 Machines et Véhicules	400,000.00	100.63	EUR	416,369.53	0.19
TDC NET AS 6.5% 23-01/06/2031 Télécommunication	3,500,000.00	111.50	EUR	4,036,990.14	1.81
UCB SA 4.25% 24-20/03/2030 Produits pharmaceutiques	1,000,000.00	102.91	EUR	1,062,730.68	0.48
VALEO SE 5.875% 23-12/04/2029 Machines et Véhicules	400,000.00	106.78	EUR	444,254.03	0.20
ZF EUROPE FIN BV 6.125% 23-13/03/2029 Machines et Véhicules	2,300,000.00	102.42	EUR	2,469,995.84	1.11
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				7,120,801.00	3.19
OPCVM				7,120,801.00	3.19
GENERALI TRESORERIE ISR	1,900	3,747.79	EUR	7,120,801.00	3.19
Créances				2,913,539.23	1.31
Dettes				-254,635.44	-0.11
Autres comptes financiers				11,334,976.39	5.08
TOTAL ACTIF NET			EUR	223,161,760.76	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

SYCOYIELD 2030

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	209,167,880.58
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	14,248,515.62
Autres passifs (-)	254,635.44
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	223,161,760.76